

Jeudi 24 juin 2021

Un nouveau partenariat avec le groupement de gendarmerie départementale

Mi-juin, La Rochelle Université et la gendarmerie départementale de Charente-Maritime ont signé une convention pour 3 ans. Cette convention vise à faciliter les liens de coopération entre l'université et les unités de gendarmerie.

Le 31 janvier 2019, la Conférence des présidents d'université (CPU) et la gendarmerie nationale avaient signé un accord cadre visant à promouvoir la formation et une recherche commune.

Dans cette lignée, La Rochelle Université a signé mi-juin une convention de partenariat avec la gendarmerie départementale de Charente-Maritime. C'est en effet une convention locale d'application.

Sur le territoire rochelais, la collaboration entre l'Université et les unités de gendarmerie consiste à :

- > développer une meilleure connaissance réciproque et interactive,
- > établir des interventions thématiques, de sensibilisation ou de prévention,
- > développer des projets de recherche scientifique,
- > agir aux côtés de la Fondation La Rochelle Université pour favoriser les liens avec les acteurs du territoire,
- > accueillir des stagiaires ou apprentis en formation,
- > travailler sur l'élaboration d'une "Mineure de la sécurité", entrant dans le champ disciplinaire des Sciences et technologies de la sécurité, défini dans l'accord cadre entre la CPU et la gendarmerie nationale.

Le suivi de l'exécution de la convention se fera grâce à la création d'un comité de pilotage et de suivi, qui se réunira une fois par an à minima.